

**NUMERO 17**

**MARS 1995**

***LE JOURNAL  
DE  
L'A.F.I.L.S***

**ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES INTERPRETES EN LANGUE DES SIGNES**

**254 RUE ST JACQUES  
75005 PARIS**

## SOMMAIRE

<b>EDITORIAL.....</b>	page 1
<b>PLACE AU C.A.....</b>	page 2
- L'A.F.I.L.S.....	page 4
- RESPONSABLE REGIONAUX.....	page 5
- CARTE PROFESSIONNELLE - PREMIER NIVEAU.....	page 6
<b>PROFESSION INTERPRETE-TRADUCTEUR.....</b>	page 8
- ORGANISATION DE CONFERENCES INTERNATIONALES...	page 9
- LES MICROTRAUMATISMES DE L'INTERPRETES EN L.S.	page 19
<b>TRIBUNE LIBRE.....</b>	page 24
- ORGANISATEURS EN COLERE.- B. GAUTIER.....	page 25
- TRAVAILLER LES YEUX DANS LES YEUX.- B. GAUTIER	page 26
- NACER OUARI A ETE ASSASSINE.- M. HADJALI.....	page 29
<b>LA PAGE DETENTE.....</b>	page 32
- UN PEU DE CULTURE.....	page 33
- LES 26 COMMANDEMENTS DE L'INTERPRETE AFILS....	page 34
- BON DE COLERE.....	page 35

### COMITE DE REDACTION

CHRISTINE PEUCH  
CHRISTINE QUIPOURT  
BEATRICE TRICHARD GAUTIER  
ALEXANDRE BERNARD

### MISE EN PAGE

CHRISTINE PEUCH -  
MARGUERITE BEAUCHAMPS

AFILS BOURGOGNE - RUE DE BEAUNE - 21700 MEUILLEY

## **EDITORIAL**

*Les critiques à l'égard de l'association ou du journal vont bon train. Elles sont tantôt positives tantôt négatives.*

*C'est important pour nous de voir que vous portez un intérêt à ce que nous mettons en place. Continuez nous avançons !!!*

*En ce qui concerne le journal, vous avez pu voir qu'il y avait eu du changement dans le numéro 16, ceci est dû à certaines de vos remarques.*

*Dans celui ci, nous mettons en place une nouvelle rubrique intitulée "PROFESSION INTERPRETE TRADUCTEUR" dans laquelle vous trouverez des articles exclusivement liés à notre profession.*

*Nous vous mettons en garde pour les articles que vous nous envoyez pour la rubrique "TRIBUNE LIBRE", nous tenons à vous signaler qu'aucune censure n'est faite de notre part, et que vous restez entièrement responsable de vos écrits.*

*Malgré quelques critiques, cette fois ci négatives, nous maintenons la rubrique "LA PAGE DETENTE", nous pensons que nous en avons tous besoin.*

*Soyez vigilant sur les articles que vous nous envoyez, seuls ceux ayant pour thème notre profession sont retenus. Les articles concernant la communauté des sourds ne sont pas publiés compte tenu que d'autres journaux s'en occupent.*

*Merci pour votre fidélité.*

*Le comité de rédaction*

***PLACE AU C.A.***

*HISTORIQUE de l'association :*

L'association a été créée en 1978 et a changé plusieurs fois de nom avant de devenir : AFILS

A chaque évolution de l'association correspond une évolution du concept de l'interprétation en France. A chaque fois, le nom de l'association est révélateur de l'état de réflexion sur le sujet.

*PHILOSOPHIE :*

Un interprète est une personne qui traduit d'une langue vers une autre langue, en l'occurrence le français et la langue des signes française. Toute personne désirant le titre d'interprète doit être titulaire de la carte professionnelle de l'AFILS et accepter le code éthique défini par celle-ci, dont les principes fondamentaux sont les suivants :

- l'interprète est tenu au secret professionnel total et absolu
- l'interprète doit restituer le message fidèlement
- l'interprète doit être totalement neutre. Il ne doit ni conseiller, ni donner son avis, même si l'une des parties le lui demande.

*AFFILIATIONS :*

L'AFILS est affiliée à :

- la F.N.S.F. (Fédération Nationale des Sourds de France)
- l'E.F.S.L.I. (Association Européenne des Interprètes).

*ACTIONS :*

- gestion de l'interprétation de colloques nationaux et internationaux,
- création et développement de services d'interprètes,
- conseil et développement de formation, stages de perfectionnement et de spécialisation,
- reconnaissance de la profession (convention collective),
- information, conférences sur le thème de l'interprétation,
- rédaction et diffusion du "journal de l'AFILS",
- contacts internationaux avec les membres de la profession...

.../...

## *CONSTITUTION :*

L'association est constituée de :

- membres actifs (interprètes titulaires de la carte professionnelle délivrée par l'association) qui sont éligibles et électeurs.
- membres associés (personnes physiques ou morales pouvant intervenir et participer à toutes les actions de l'association mais n'ayant pas le droit de vote)
- membres bienfaiteurs, donateurs, et d'honneur assimilés aux membres associés.

Elle est gérée par un C.A. national de 9 membres, élus par l'assemblée générale qui se réunit une fois par an.

Il existe des délégation régionales gérées chacune par un Responsable Régional élu tous les 2 ans, qui organisent des réunions selon les besoins locaux.

## *ADHESIONS :*

Toutes personnes physique ou morale peut :

- adhérer à l'AFILS (adhésion valable du 1er janvier au 31 décembre, auprès des responsables de région).
- s'abonner au journal de l'AFILS (Journal AFILS, c/° C.Peuch, rue de Beaune, 21700 Meuilley)
- contacter les membres de l'AFILS par minitel (36 15 CHEZ\*AFILS)

Pour tout demande de renseignements par courrier, merci de joindre une enveloppe timbrée.

# RESPONSABLE REGIONAUX

TOULOUSE : Alain BACCI  
24 rue Fieux TEL (PERSO) 61 59 47 66  
31100 TOULOUSE TEL (W) 62 14 17 27

BOURGOGNE: Christine PEUCH  
Rue de Beaune TEL 80 62 32 93  
21700 MEUILLEY

OUEST : Béatrice GAUTIER  
(provisoirement) 90 rue Saumuroise TEL (PERSO) 41 66 69 79  
49000 ANGERS

CHAMBERY : Bernadette DUPIN  
233 av. Th. Reinach TEL (PERSO) 79 25 10 89  
73290 LA MOTTE SERVOLEX

PARIS : VACANT

CENTRE : Anne RABOURDIN  
(provisoirement) 8 Ven. de l'ancienne Poste  
45380 CHAING

\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*

Minitel : 3615 CHEZ\*AFILS (POUR LES NON MEMBRES)  
3614 CHEZ\*0AFILS + code (POUR LES MEMBRES)

\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*

JOURNAL DE L'A.F.I.L.S.  
CHRISTINE PEUCH  
RUE DE BEAUNE  
21700 BEAUNE  
Minitel : 3614 CHEZ\*JOURNAFILS

\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*

ADRESSE NATIONALE

A.F.I.L.S.  
254 RUE ST JACQUES  
75005 PARIS

## CARTE PROFESSIONNELLE PREMIER NIVEAU.

Un certain nombre de réformes ont été prises lors de la réunion de la dernière commission.

Conditions d'obtention de la carte:

- 1- être membre de l'association depuis plus d'un an.
- 2- posséder un diplôme d'interprète reconnu par l'association.
- 3- être cautionné par un interprète déjà titulaire de la carte.
- 4- être cautionné par un professeur de LSF agréé FNSF.

Remarques:

Une surdité n'est pas comptable avec l'interprétation d'une langue vocale (ex: LSF-Français) mais ne pose pas de problème pour l'interprétation de langues des signes (ex: ASL-LSF, LSF-LS...) ou pour la traduction (ex: vidéo LSF-Français écrit).

Les personnes ne possédant pas de diplôme d'interprète doivent se soumettre à un examen organisé par l'association (épreuves de déontologie, interprétation simultanées).

Pour s'inscrire à cet examen les candidats doivent posséder un niveau universitaire équivalent au niveau du diplôme d'interprète (possibilités de dérogation selon l'expérience professionnelle) et justifier de cinq années de pratique de l'interprétation.

Les langues de travail ainsi que la mention interprètes ou traducteur doivent être mentionnées sur la carte.

La commission carte professionnelle premier niveau est composée des membres du C.A et de trois experts désignés par le C.A. Ces experts ne sont pas obligatoirement membre de l'association.

La commission est habilitée à délivrer les cartes professionnelles premier niveau. Le fait qu'un dossier soit complet ne signifie pas son acceptation automatique.

La commission peut demander des cautionnements supplémentaires si ceux présentés paraissent insuffisants ou non fiables.

En cas de désaccord entre les membres de la commission il est procédé à un vote. La majorité l'emporte.

Conditions de perte de la carte:

- 1- non adhésion à l'association de plus d'une année.
- 2- Décision de la commission sur plainte de consommateur(s) ou de collègue(s) après délibérations.



**\* MARS 1995 \***

LISTE DES INTERPRETES LSF-FRANCAIS.

BACCI Alain  
BATON Nathalie  
BERGER monique  
BERNARD Alexandre  
BISARO Anne Marie  
CHARPIN Catherine  
DECONDE Genevieve  
DUPIN Bernadette  
FRANCHI Karyn  
GACHE Corinne  
GACHE Patrick  
GRANDIN Christine  
GUITENY Pierre  
GUYOMARC'H Cécile  
HIRSCHI Sophie  
HORRY Jérôme  
JEGGLI Francis  
LECLERC Françoise  
LEGRIS Anne Christine  
LESENS François  
MALINGE Elisabeth  
MARTHE-ROSE Sylvie  
PEUCH Christine  
QUIPOURT Christine  
RABOURDIN-DUBOIS Anne  
RODRIGUEZ Monique  
TRICHARD-GAUTIER Béatrice  
DI PIAZZA Pascal  
LEGAULT-DEMARRE Françoise  
BEAUCHAMPS Marguerite

LISTE DES PROFESSEURS DE LSF AGREES PAR LA FNSF

ABBOU Victor  
ANGELE Philippe  
BOUCHAUXEAU Josette  
CHEMOUN Nadia  
DAVID Bernadette  
LIMAM Sadok  
MIMOUN Rachid  
STAPF Josette  
VARASSE Henri

***PROFESSION***

***INTERPRETE-TRADUCTEUR***

guide de

# L'interprétation

\* 9 \*

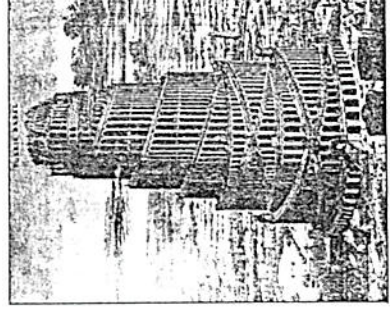
## AVANT - PROPOS

LA LANGUE FRANÇAISE, à laquelle nous sommes si profondément attachés, est une des grandes langues de communication internationale et nous entendons bien qu'elle demeure un lien culturel, mais aussi humaniste, entre les cinq continents : cette noblesse et cette responsabilité, l'histoire les lui a conférées.

Ce passé si riche nous a également appris à respecter les langues qui nous entourent, à prendre conscience de l'importance de ce patrimoine pour l'humanité tout entière : Babel n'est pas seulement le mythe d'une malédiction, mais fonde l'idée généreuse de la communication dans le monde entier.

L'échange d'informations et d'idées se révèle plus que jamais nécessaire, mais il se heurte à toutes sortes d'obstacles, en particulier l'illusion que nous pourrions nous comprendre dans une langue que nous maîtrisons mal, et

à l'usage des organisateurs de  
conférences internationales



cette illusion, qui lui est liée, qu'une seule langue pourrait suffire à la communication entre tous les hommes.

Le respect et la compréhension de l'autre sont pourtant parfaitement compatibles ; et c'est pour le montrer que nous proposons cette brochure.

Son propos est d'expliquer ce que peuvent apporter les interprètes dans une conférence internationale, quelle qu'elle soit. On vise, par cette information brève mais à portée pratique, à encourager les organisateurs de ces conférences à régler le vrai problème de façon positive : chaque orateur s'exprimant au mieux dans sa langue, et chaque auditeur, grâce à l'interprétation, comprenant au mieux l'orateur.

Promouvoir l'interprétation auprès des organisateurs de conférences internationales, c'est travailler à la réalisation d'un «concert linguistique des nations», où la langue française continuera à tenir son rang sur la scène du monde et à contribuer à l'édification d'un monde plus humain.

\* 10 \*

cette illusion, qui lui est liée, qu'une seule langue pourrait suffire à la communication entre tous les hommes.

Le respect et la compréhension de l'autre sont pourtant parfaitement compatibles ; et c'est pour le montrer que nous proposons cette brochure.

Son propos est d'expliquer ce que peuvent apporter les interprètes dans une conférence internationale, quelle qu'elle soit. On vise, par cette information brève mais à portée pratique, à encourager les organisateurs de ces conférences à régler le vrai problème de façon positive : chaque orateur s'exprimant au mieux dans sa langue, et chaque auditeur, grâce à l'interprétation, comprenant au mieux l'orateur.

Promouvoir l'interprétation auprès des organisateurs de conférences internationales, c'est travailler à la réalisation d'un «concert linguistique des nations», où la langue française continuera à tenir son rang sur la scène du monde et à contribuer à l'édification d'un monde plus humain.

CATHERINE TASCA

ministre délégué  
à la Francophonie

BERNARD CERQUIGLINI

délégué général  
à la Langue française

## GUIDE DE L'INTERPRÉTATION

---

 DANIEL GILE \*
 

---

CE GUIDE est rédigé à l'intention des organisateurs de conférences internationales comportant des services d'interprétation et, plus généralement, à l'intention des utilisateurs de l'interprétation. Il se compose d'une présentation générale, de fiches techniques et d'un index.

### *L'interprétation de conférence : un rappel*

L'*interprétation* est la traduction orale d'un discours prononcé par un orateur. Elle se distingue par là de la traduction, terme qui désigne la *traduction écrite* de textes écrits.

Le terme *interprétation de conférence* désigne l'interprétation intervenant lors d'une conférence multilingue, et par extension, une interprétation demandant une compétence de haut niveau dans d'autres circonstances (visites de chefs d'État, débats télévisés, etc.).

L'interprétation de conférence se pratique en mode *simultané* et en mode *consécutif*. La simultanéité est la traduction orale d'un discours à mesure qu'il se déroule. Les interprètes sont en général assis dans une cabine d'interprétation et leur discours est transmis aux participants (les «délégués») à travers des écouteurs individuels. Dans une autre forme de simultanéité (la «chuchotée»), l'interprète est assis non pas en cabine mais à côté du délégué pour qui

---

\* L'auteur tient à remercier ses nombreux collègues interprètes, notamment Daniel Jean-Charles, Anne-Marie Chave-Schott et Christopher Thiéry qui par leurs suggestions ont contribué à l'amélioration de ce texte.

---

*Ce guide a été rédigé par M. Daniel Gile,  
universitaire et interprète de conférence, membre de l'AITC.*

il interprète, et lui traduit les discours à voix basse. Pour la consécutive, l'interprète est toujours assis dans la salle ; il écoute le discours et prend des notes, puis traduit le segment entendu quand l'orateur s'arrête ; quand sa traduction est finie, l'orateur reprend son discours, et ainsi de suite.

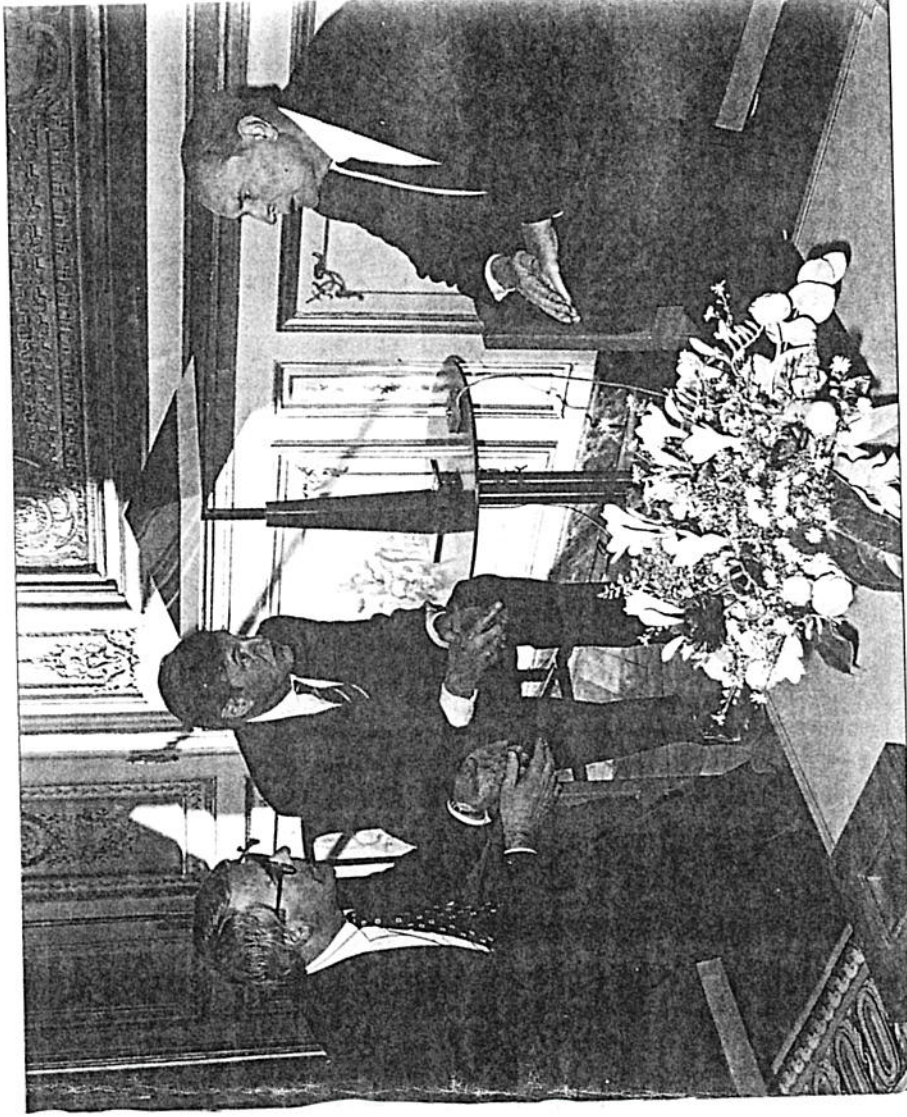
### Avantages et inconvénients de l'interprétation

L'avantage le plus évident de l'interprétation est la possibilité qu'elle donne à des interlocuteurs qui n'ont pas de langue commune de se parler face à face.

Il convient aussi de considérer le cas où des interlocuteurs ont une langue commune que l'un ou l'autre maîtrise mal. En effet, un orateur qui s'exprime dans une langue qu'il connaît imparfaitement parle d'une manière moins claire, moins vivante, moins riche que dans sa langue maternelle ou première. L'effort supplémentaire qu'il doit déployer pour parler et celui que doivent fournir ses auditeurs pour le comprendre sont susceptibles eux aussi d'affaiblir l'impact de son discours. Une bonne interprétation résout partiellement le problème si elle permet à une proportion importante des participants de s'exprimer dans une langue qu'ils parlent bien et d'entendre des discours dans une langue qu'ils comprennent bien.

Par ailleurs, en employant leur langue première, les orateurs la font vivre devant les participants, comme ils font vivre la culture qu'elle représente à travers leur voix, leur ton, leurs gestes et les images qui émaillent leurs discours, ce qui enrichit l'échange et contribue à mieux faire connaître la langue et la culture de chacune des communautés linguistiques représentées. L'interprétation permet aussi de donner à chaque langue une importance proportionnelle à l'apport des intervenants qui s'en réclament et la pose face à la domination d'une langue «internationale».

Quant aux inconvénients, on a tendance à les penser en termes de finances. Le prix de l'interprétation peut effectivement être considéré comme élevé dans le cas d'un petit groupe de participants, mais dans le cas d'une grande conférence scientifique, il représente souvent une petite fraction du budget total. On notera aussi que ce coût est inférieur à la moitié du prix moyen de la traduction écrite de la même masse de mots (calcul fait sur la base d'un débit moyen de 150 mots/minute pendant une journée de 6 heures de travail en simultanée assurée par une équipe de 3 interprètes travaillant vers une seule langue).



*interprétation consécutive*

conférence professionnels d'Europe occidentale ainsi qu'une proportion importante des interprètes de conférence dans les autres régions du monde. Elle est connue et reconnue des organisations internationales, des ministères et autres employeurs gouvernementaux, ainsi que des autres grands clients institutionnels et privés, et constitue, avec le diplôme des «grandes» écoles d'interprétation, la plus solide référence au sein de la profession. Elle a mis au point des règles déontologiques que ses membres s'engagent à respecter. Ces règles sont proches de celles des autres professions libérales, et comportent entre autres la stricte observation du secret professionnel. L'AIIIC publie un annuaire où figurent les noms, adresses et langues de travail de ses membres, un bulletin, et différentes brochures sur l'interprétation.

La plupart des interprètes de conférence sont travailleurs indépendants et exercent dans le cadre du régime libéral. D'autres sont indépendants en ce sens qu'ils travaillent pour tout client à la demande, mais ont choisi le régime salarial. Enfin, il existe un petit nombre d'interprètes fonctionnaires dits «permanents» dans les organisations internationales (ONU, UNESCO, OCDE, Banque mondiale, OMS, CCE, Parlement européen, etc.) et dans certains organismes gouvernementaux.

En France, la quasi-totalité des interprètes indépendants sont regroupés dans des secrétariats ou des cabinets de groupe. Les secrétariats prennent et transmettent des messages et peuvent renseigner des clients sur les disponibilités des interprètes. Les cabinets de groupe sont gérés par les membres eux-mêmes et peuvent prendre en charge la négociation avec le client et l'organisation des équipes.

Enfin, signalons que les interprètes indépendants ne sont pas véritablement spécialisés. Ils travaillent dans les domaines les plus variés, techniques, scientifiques, politiques et autres, à cette réserve près qu'ils n'acceptent pas de contrats pour des conférences relevant de disciplines dans lesquelles ils estiment qu'ils n'ont pas la compétence requise, et qu'ils peuvent refuser des contrats dans des disciplines pour lesquelles ils n'éprouvent que peu d'attirance. Toutefois, en règle générale, tout interprète de conférence ayant quelques années d'expérience a déjà interprété au cours de conférences couvrant une large gamme de disciplines et activités scientifiques, techniques, sociales, politiques, économiques et culturelles. Tel interprète que l'on voit à une réunion technique et que l'on croit spécialiste du machinisme agricole ou de la sûreté nucléaire a très probablement déjà travaillé pour des ministres et chefs d'Etat, des personnalités religieuses ou littéraires, des vedettes du cinéma et de la chanson. C'est d'ailleurs en partie ce qui fait le charme de la profession.

L'interprétation s'accompagne aussi de contraintes organisationnelles et administratives, qui sont énumérées plus loin. Il arrive aussi, quand les conditions de travail sont mauvaises ou que l'équipe ne se compose pas de véritables interprètes de conférence professionnels, qu'elle ne donne pas entièrement satisfaction. Ce petit guide contient des informations, explications et recommandations qui devraient permettre à l'organisateur de conférences et à l'utilisateur des services d'interprétation de réduire fortement la fréquence de ce cas d'espèce.

### Les interprètes : qui sont-ils ?

Il convient de préciser à titre liminaire que le titre d'interprète de conférence n'étant pas protégé dans la plupart des pays dont la France, il arrive que des amateurs ou des interprètes de niveau médiocre s'en parent. Ce guide se réfère uniquement aux interprètes de conférence professionnels compétents tels que les membres de l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIIC).

Une grande compétence linguistique n'est qu'un préalable à l'apprentissage de l'interprétation, car l'interprète transmet des messages en passant nécessairement par l'analyse du discours de l'orateur, et les réexprime en langue d'arrivée à partir du sens plutôt que des mots. Dans les écoles d'interprétation les plus connues telles que l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs et l'Institut supérieur d'interprétation et de traduction en France, la sélection des candidats à l'admission, puis au troisième cycle universitaire. Les programmes de formation se situent au troisième cycle universitaire. Les candidats à l'admission doivent donc être titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle au moins. Ils doivent aussi être capables de bien s'exprimer, de projeter leur personnalité (et donc celle de l'orateur qu'ils interprètent) dans leur discours, et il leur est demandé une solide culture générale. Au cours de leurs études, ils acquièrent une démarche et des techniques précises, mais doivent aussi faire la démonstration d'une intelligence analytique et d'une grande rapidité de réaction. Dans l'ensemble, un à trois candidats sur dix répondant aux critères formels minimum sont reçus dans les écoles, et une proportion similaire des étudiants admis en première année obtient le diplôme d'interprète de conférence deux ans plus tard.

Les interprètes ayant fait leurs preuves ont accès à l'Association internationale des interprètes de conférence. L'organisation compte actuellement quelque 2 500 membres et regroupe la grande majorité des interprètes de

### Potentiel et limites de l'interprétation

Au cours d'une pratique très variée, les interprètes acquièrent de vastes connaissances s'étendant aux disciplines les plus exotiques. Leur polyvalence est possible pour deux raisons :

1. – A de rares exceptions près, les raisonnements dont se composent les discours prononcés en conférence sont similaires dans tous les domaines. Dans chaque phrase, l'orateur postule l'existence de A, compare B et C, établit des liens de cause à effet entre D et E, exprime des opinions favorables ou défavorables, etc. L'infrastructure logique du discours se manifeste à travers des structures linguistiques et des mots appartenant au langage non spécialisé, ce qui permet à l'interprète de suivre le raisonnement. Les objets et concepts spécifiques que cette infrastructure soutient et qu'elle relie entre eux sont désignés par des termes techniques, mais ceux-ci s'apprennent, notamment lors de la préparation de la conférence, durant laquelle l'interprète acquiert les outils qui lui permettent d'approfondir sa compréhension des discours et de les reformuler correctement en langue d'arrivée.

2. – L'expérience montre que l'acquisition des connaissances nécessaires au travail d'interprétation peut se faire très rapidement. Quand les textes des communications écrites et d'autres documents pertinents sont disponibles, quelques heures à quelques journées de travail suffisent à l'interprète pour assimiler les principaux concepts fondamentaux ainsi que le vocabulaire technique. Quand un spécialiste du domaine qui connaît les langues de la conférence accepte de lui consacrer quelques dizaines de minutes pour une réunion préparatoire, la progression est encore plus rapide.

La technicité du sujet n'est donc pas en soi un obstacle à l'interprétation. Au contraire : plus une conférence est spécialisée, plus le vocabulaire technique est susceptible d'être restreint, les raisonnements restant essentiellement les mêmes.

Quand les conditions de travail sont bonnes, les interprètes sont capables de produire en langue d'arrivée un discours dont le contenu est équivalent à celui du discours original et dont la présentation peut être meilleure. Il ne faut pas oublier en effet que les intervenants à une réunion peuvent être d'éminents chercheurs mais de moins bons orateurs, d'autant plus qu'ils sont souvent privés de leurs moyens par le stress. Les interprètes, en revanche, sont des orateurs-communicateurs professionnels et ne subissent pas les mêmes pressions.

Néanmoins, les interprètes ne possèdent pas la science infuse. Pour donner le meilleur d'eux-mêmes, ils ont besoin d'informations spécifiques sur la conférence. En l'absence de ces informations, ils peuvent être handicapés dans la compréhension et la restitution des discours.

Une autre source de difficultés se situe à un niveau plus fondamental : il s'agit des problèmes intrinsèquement liés à l'intensité de l'effort incessant qu'implique l'interprétation. En simultanée :

– L'interprète écoute le discours original avec une intensité supérieure à celle de l'auditeur ordinaire : il connaît moins bien le sujet et doit tout écouter pour pouvoir tout restituer, à la différence du délégué qui peut n'écouter que ce qui l'intéresse.

– Il fait à un rythme imposé par l'orateur son propre discours en langue d'arrivée, discours qui doit être clair et « naturel ».

– Il réalise des opérations de stockage en mémoire à court terme et de recherche de ces mêmes informations un peu plus tard, notamment dans les cas où il doit attendre que l'orateur précise sa pensée pour mieux comprendre celle-ci avant de pouvoir la reformuler correctement en langue d'arrivée.

La superposition de ces efforts fait que l'interprète travaille en permanence à proximité de la limite de ses capacités (sa « capacité de traitement », comme l'appellent les psychologues), et que des phénomènes de saturation surviennent occasionnellement.

Le même phénomène se produit en consécutive, où les efforts sont surtout intenses lors de la première étape, celle de l'écoute et de la prise de notes.

Quand la capacité de traitement de l'interprète est saturée, il ne peut plus s'acquitter convenablement de sa tâche, ce qui aboutit à une détérioration de la qualité de son discours.

Les phénomènes de saturation de la capacité de traitement sont déclenchés par des facteurs tels que :

– Les discours denses (textes lus, énumérations, discours très rapides).

– Les chiffres, noms propres, termes techniques peu connus.

– Les discours prononcés par des orateurs dans des langues dont ils maîtrisent mal la grammaire ou le lexique ou qu'ils parlent avec un fort accent.

– Les raisonnements complexes ou confus.

– De mauvaises conditions acoustiques, une mauvaise visibilité de l'orateur ou de l'écran où sont projetés transparents et diapositives.

Quand surviennent ces difficultés, les interprètes font appel à des stratégies et tactiques leur permettant de continuer à fournir un travail utile, mais dans les cas extrêmes, les pertes d'information peuvent devenir importantes.

## Gestion de l'interprétation dans les conférences internationales

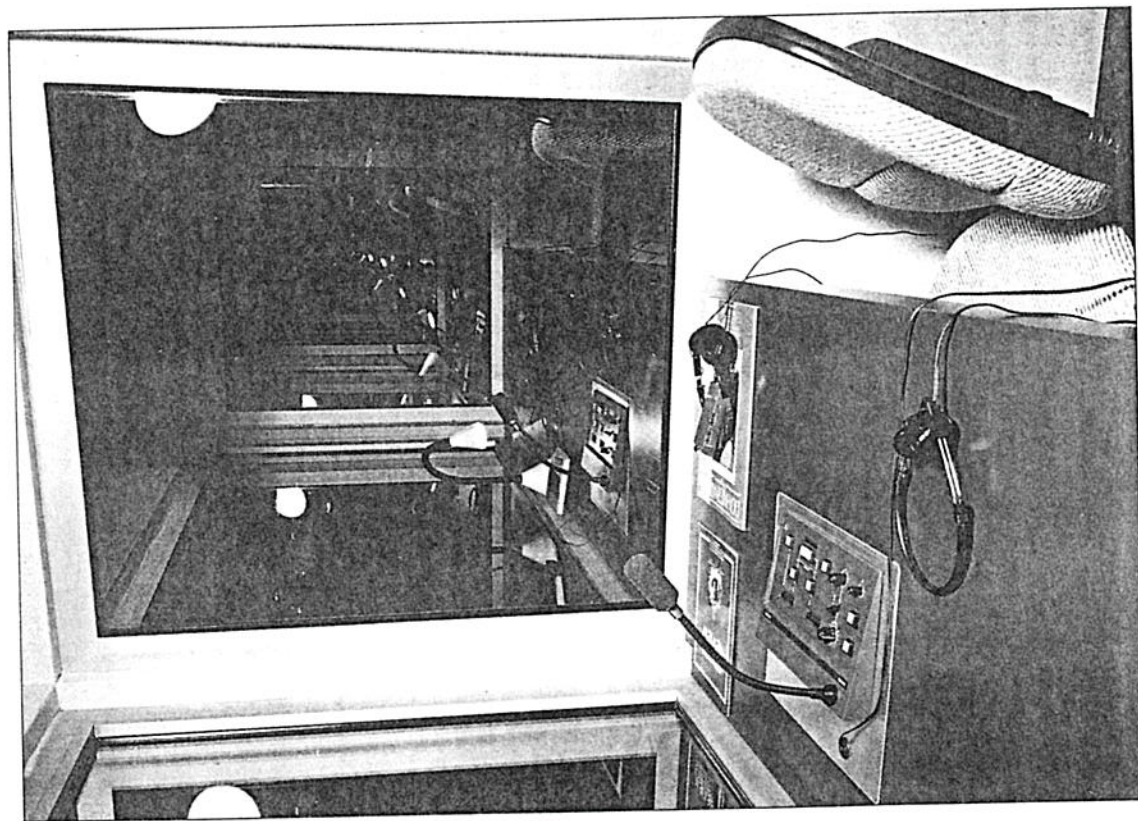
### *Préparation de la conférence*

- 1.- Les décisions fondamentales concernant le nombre de langues, le choix de la salle, la désignation d'un interprète-conseil, d'un installateur de matériel (voir les fiches techniques) doivent être prises le plus tôt possible.
- 2.- Une fois l'interprète-conseil choisi, il est particulièrement important de lui fournir des renseignements aussi complets que possible sur la conférence, son thème, son programme, sur les orateurs, sur les langues dans lesquelles seront faites les interventions. Ces informations sont en effet nécessaires à l'organisation de l'interprétation et à la constitution de l'équipe.
- 3.- Une fonction capitale de l'organisateur durant cette phase est l'envoi aux interprètes de documents pour leur préparation. Les interprètes les lisent, acquièrent ainsi une première connaissance du sujet ou rafraichissent la connaissance qu'ils en ont déjà, la complètent ensuite à travers une recherche personnelle, notent les noms propres et les termes techniques, cherchent des équivalents dans les autres langues de la conférence, préparent des glossaires personnels.
- 4.- Il convient de demander aux orateurs de fournir leurs textes longtemps à l'avance. Si ces textes sont destinés à être lus en séance, compter environ dix lignes dactylographiées par minute de parole.

### *Gestion de l'interprétation pendant la conférence*

Entre les premières décisions préparatoires et le début de la conférence ainsi que durant celle-ci, des informations sur le programme, les orateurs, le contenu des communications, etc. continuent d'affluer. Il est important que les interprètes puissent en prendre connaissance au fur et à mesure et s'organiser en conséquence. Il est particulièrement important que leur soient transmis les textes des communications, que les orateurs préparent ou parachèvent souvent à la dernière minute. Ces textes gardent une certaine utilité même s'ils sont remis aux interprètes à ce moment-là, bien que leur exploitation soit alors moins complète que s'ils leur sont envoyés longtemps à l'avance.

Précisons aussi que les interprètes «souffrent» comme les sportifs en fournissant l'effort intense et soutenu que demande l'interprétation. Dans l'ensemble, ils ont un grand respect de leur déontologie et s'acquittent de



*système d'interprétation simultanée*



leurs fonctions avec sérieux. Toutefois, face à une sollicitation extrême, plus un interprète est motivé, plus il est capable de se surpasser pour comprendre un discours ardu et pour le reconstituer de manière claire et convaincante. A cet égard, quelques conseils méritent d'être énoncés :

- Il est bon que les organisateurs, présidents de séance et orateurs rencontrent les interprètes, et qu'ils les écoutent de temps en temps même s'ils comprennent la langue de l'orateur.
- Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les clients exigeants stimulent les interprètes, qui accueillent plutôt bien leurs commentaires critiques et les corrections qu'ils peuvent apporter hors-séance.
- Les interprètes s'attendent à être traités d'une manière compatible avec leur qualité de travailleurs intellectuels. Signalons au passage que nombre d'entre eux ont des titres et qualifications universitaires et professionnels de haut niveau.

Notons aussi que :

- Les interprètes ont besoin d'un certain confort physique lors de leurs déplacements ainsi qu'en cabine pour pouvoir consacrer tous leurs moyens à l'interprétation.
- La pause du déjeuner et la soirée sont pour eux des moments de repos. Ils n'interprètent donc pas à table durant les repas, hormis le cas où de telles interventions sont prévues au programme et ont fait l'objet d'un accord lors du recrutement. De même, en principe, les conversations dans les couloirs, les explications touristiques et la traduction écrite ne relèvent pas des fonctions de l'interprète de conférence.

Rappelons enfin que si les organisateurs des conférences sont souvent bénévoles et peuvent consacrer des efforts considérables à leur réunion, qui pour eux est un événement annuel, bi-annuel, voire unique, les interprètes sont des professionnels qui gagnent leur vie en travaillant toute l'année à de telles conférences. C'est ce qu'il faut garder à l'esprit quand on juge leurs exigences en matière de conditions de travail et leur rigidité apparente dans certaines circonstances. Une attitude fondée sur la compréhension et l'estime réciproques est la meilleure base pour une collaboration utile et agréable.

## FICHES TECHNIQUES

### • Modes d'interprétation

La simultanée est le mode d'interprétation le plus fréquemment employé. Son principal avantage : elle se déroule en même temps que le discours original et ne « consomme » pas de temps de séance. Elle s'impose dans les conférences multilingues (par opposition aux conférences bilingues), ainsi que dans les conférences où les séances de travail sont longues.

La consécutive présente les avantages suivants :

- Elle ne requiert pas d'installation électronique
  - Elle est moins chère de ce fait
  - Elle permet un contrôle complet de la qualité de l'interprétation en séance, ce que ne permet pas la simultanée
  - Elle donne aux interlocuteurs le temps de réfléchir avant de répondre
- La consécutive se prête donc bien aux visites de personnalités, aux négociations, à des discours brefs, à des discours « de table » (faits à l'occasion d'un repas).

La chuchotée est à éviter dans la mesure du possible, car c'est en réalité une simultanée réalisée dans des conditions d'écoute très mauvaises, tant pour le client que pour l'interprète. Elle peut toutefois faire gagner du temps lors d'une période de questions-réponses qui suit un discours interprété en consécutive : l'interprète chuchote la traduction des questions à l'orateur et interprète ensuite sa réponse en consécutive. Elle permet aussi d'éviter des frais relativement lourds ainsi que les contraintes de l'installation électronique que quand une ou deux personnes seulement écoutent l'interprète.

### • Recrutement des interprètes

Le recrutement doit se faire le plus tôt possible afin de permettre l'engagement des professionnels les plus à même d'assurer une prestation de bonne qualité à la conférence concernée.

Le recrutement se fera de préférence à travers un interprète-conseil. Celui-ci a un rôle essentiel dans l'organisation de l'interprétation. Il connaît les interprètes, leurs points forts et éventuelles faiblesses, les bonnes équipes. Grâce à son expérience et à sa connaissance du métier, il est aussi en mesure de proposer aux organisateurs la formule la mieux adaptée à leur conférence, ce qui est particulièrement important quand celle-ci est inhabituelle par le sujet, les langues, l'environnement physique, les modalités techniques (radio, télévision, films, transmission par satellite).

Si l'organisateur ne connaît pas d'interprète-conseil, il peut s'adresser à une association d'interprètes (telle que l'AIC) pour obtenir la liste de ses membres. Il peut également faire appel à un cabinet de groupe d'interprètes. Les coordonnées de ces groupes figurent notamment sur Minitel. Il convient de s'assurer toutefois qu'il s'agit bien d'interprètes de conférence.

L'interprète-conseil prépare un devis et demande à l'organisateur un mandat pour recruter l'équipe. Il convient de signer ce mandat et les contrats le plus vite possible, afin que les interprètes aient confirmation de leur engagement et n'en acceptent pas un autre pour la même date.

Les contrats précisent les obligations de l'organisateur et des interprètes, et notamment les prestations et conditions financières : rémunération, indemnités de déplacement, indemnité journalière, frais de transport, indemnité pour enregistrement de l'interprétation le cas échéant. Lire et vérifier soigneusement les contrats. Éviter les « surprises » (dépassements d'horaires, discours de table non prévus, demandes d'enregistrement de l'interprétation, etc.) qui sont sources de problèmes parfois graves.

Quand l'interprète-conseil ne peut participer lui-même à la réunion, il peut désigner un interprète qui assurera la liaison entre l'équipe et les organisateurs.

### • Les effectifs

On prévoit en principe deux interprètes par langue d'arrivée et par salle pour une journée de travail « normale » de deux séances de deux heures et demie à

trois heures. Dans les réunions bilingues, il est possible, avec des interprètes « bi-actifs » (travaillant vers deux langues), de former des équipes de trois personnes en une cabine bilingue par salle. Pour les réunions bilingues très courtes (moins de 4 heures), 2 interprètes de simultanéité ou un interprète de consécutive peuvent suffire.

Le tableau ci-dessous est donné à titre indicatif. Des variantes sont possibles. Consulter l'interprète-conseil. Pour les réunions à langues rares ou nombreuses, il est parfois difficile de trouver des interprètes dont la combinaison linguistique couvre l'ensemble des langues de la conférence. Il peut alors être nécessaire de recourir au système du « relai » : les interprètes ne comprenant pas l'une des langues de départ traduisent non pas à partir du discours original, mais à partir de son interprétation dans une langue qu'ils comprennent. Le relai est à éviter dans la mesure du possible.

*Tableau d'effectifs*

nombre de langues de départ	nombre de langues d'arrivée	nombre d'interprètes
1 ou 2	1 ou 2 (1 cabine)	2 ou 3
1, 2 ou 3	3 (3 cabines)	6
3 ou 4	1 (1 cabine)	2 ou 3
3, 4 ou 5	2 (2 cabines)	4
3	4 (4 cabines)	8
3	5 (5 cabines)	10
4	3 (3 cabines)	6
4	4 (4 cabines)	8
4	5 (5 cabines)	10
5	1 (1 cabine)	3 ou 4
5	3 (3 cabines)	6
5	4 (4 cabines)	8
5	5 (5 cabines)	10

- **Salles, matériel électronique et cabines**

Certaines salles sont pourvues d'un équipement fixe pour l'interprétation (palais des congrès, certains hôtels, sièges de certaines associations). Dans les salles non équipées, il est possible d'installer des cabines « volantes » pour la durée de la conférence.

Les cabines doivent être assez grandes pour que trois interprètes puissent y prendre place sans être à l'étroit. Elles doivent être aérées, éclairées et insonorisées (voir normes ISO 2603/1983, 4043/1981 et CEI 914/1988).

Les cabines doivent être placées de manière à permettre aux interprètes de voir les orateurs et l'écran où seront projetés transparents et diapositives sans être gênés par les projecteurs, par d'autres objets ou par la tête des participants. Cette considération doit primer sur tout souci esthétique en raison de sa grande importance pour la qualité du travail.

Dans les salles sans équipement fixe, le matériel installé *ad hoc* peut être « HF » ou « infrarouge ». La qualité du son de l'infrarouge est meilleure. De-  
mander des casques plats plutôt que des écouteurs à embout rentrant dans les oreilles, qui sont pénibles à porter.

S'assurer qu'un technicien est présent en permanence dans la salle afin qu'il puisse intervenir rapidement en cas d'incident.

Éviter les matériels entièrement portatifs utilisés sans cabine d'interprétation. Même très au point sur le plan technique, ils astreignent les interprètes, les délégués qui les écoutent et ceux qui ne les écoutent pas à de très mauvaises conditions d'écoute, qui ne peuvent que réduire sensiblement l'utilité de l'interprétation.

Les adresses des installateurs de matériel d'interprétation figurent dans les annuaires téléphoniques. Les interprètes-conseil connaissent également des installateurs et peuvent recommander ceux dont la prestation est généralement bonne.

- **Exemples de devis (mai 1991)**

Les devis ci-dessous sont donnés à titre indicatif et n'ont qu'une valeur statistique, fondée sur des honoraires d'interprétation de simultanéité de 3 500 F et des honoraires de consécutive de 4 200 F. Ces chiffres se situent dans une fourchette représentative de la moyenne des honoraires pratiqués en France par les interprètes de conférence en 1991. Ils ne comprennent pas les

honoraires d'organisation et recrutement, qui se chiffrent en général à quelque 5 à 15% des honoraires d'interprétation, ni le coût de la location et de l'installation du matériel électronique.

*Exemple 1*

Réunion bilingue – recrutement sur place\*

Horaires : 9h30-12h30 et 14h30-17h00

3 interprètes de simultanéité

Devis : 3 500 F x 3 = 10 500 F.

*Exemple 2*

Réunion bilingue – recrutement sur place

Horaires : 10h00-13h00

Un interprète de consécutive

Devis : 4 200 F.

*Exemple 3*

Réunion de trois langues en trois langues – recrutement sur place

Horaires : 9h30-12h30 et 14h30-17h00

6 interprètes de simultanéité

Devis : 3 500 F x 6 = 21 000 F.

*Exemple 4*

Réunion bilingue d'une journée – recrutement hors place

Horaires : 9h30-12h30 et 14h30-17h00

3 interprètes de simultanéité

Devis :

Honoraires d'interprétation : 3 500 F x 3 = 10 500 F.

Indemnité de déplacement : 1 050 F x 3 = 3 150 F.

Per noctem : 1 100 F x 3 = 3 300 F.

Total :

+ frais de transport 16 950 F.

\* On peut trouver des interprètes de conférence dans plusieurs régions de France

### • La documentation

La documentation est essentielle à la préparation de la conférence par les interprètes. Elle doit leur être transmise dès que possible, éventuellement en plusieurs envois. On ne saurait trop souligner l'importance de la documentation pour la qualité de l'interprétation.

Font partie de la documentation :

- Toutes informations sur la conférence : lieu précis, horaires, ordre du jour ou programme, intervenants, autres participants ;
- Les textes des interventions destinés à être lus ;
- Les résumés d'interventions ;
- Les informations de fond sur le sujet traité.

Insister auprès des orateurs pour qu'ils envoient le plus tôt possible les textes servant de base à leur intervention, des résumés, voire des notes. Les rassurer quant au respect de la confidentialité par les interprètes, qui ont toujours strictement observé ce principe.

Veiller à ce que les orateurs qui n'ont pas envoyé leur texte avant la conférence en donnent des exemplaires aux interprètes en séance. S'ils n'en ont pas, faire des copies sur place. Prévoir une photocopieuse à cet effet.

Remettre aux interprètes tous les documents qui sont distribués aux participants. Quand il n'y en a pas assez pour tous, accorder la priorité aux interprètes, qui en ont besoin pour la communication immédiate, quitte à leur demander de les rendre après la conférence.

### • La réunion de préparation

La réunion de préparation est très efficace pour compléter la documentation. Elle se tient peu de temps avant le début de la réunion, une fois que les interprètes ont étudié leurs documents et sont en mesure de poser des questions précises. Elle peut également se tenir le premier jour de la réunion, avant le début des travaux.

La réunion de préparation peut durer quelques dizaines de minutes, quelques heures, voire une journée, en fonction du degré de difficulté de la conférence. Elle réunit les interprètes et un ou plusieurs organisateurs et spécialistes du domaine, qui connaissent de préférence les termes techniques dans l'ensemble des langues de travail de la conférence.

Quand la documentation reçue par les interprètes est assez complète, la réunion de préparation se concentre en général sur les termes techniques et sur l'explication de certains concepts essentiels, les interprètes prenant l'initiative. Quand la documentation envoyée préalablement est plutôt limitée, les organisateurs expliqueront aux interprètes le cadre général de la conférence, les principales questions qui y seront abordées, le cas échéant les positions des interlocuteurs en présence, les principaux concepts pertinents, les termes et les noms propres les plus importants.

### • Recommandations aux présidents de séance

Le président de séance peut apporter une importante contribution à l'efficacité de l'interprétation s'il s'acquitte des responsabilités suivantes :

- Rappeler aux orateurs qu'ils seront interprétés. Leur proposer de rencontrer les interprètes. Leur demander de donner un exemplaire de leur texte aux interprètes.
- Leur préciser que ce texte est destiné à aider les interprètes à préparer, et éventuellement à suivre leur discours lors de sa lecture, mais qu'ils ne doivent pas en conclure qu'il leur faut lire le texte. Au contraire, à quelques exceptions près, notamment celle des intervenants maîtrisant mal la langue employée ou ayant un accent particulièrement fort, un discours libre s'interprète mieux.
- Rappeler à chaque intervenant la nécessité de parler *dans* un microphone *en position de marche*. Il appartient au président d'intervenir quand un orateur prend la parole sans attendre qu'un microphone lui soit tendu, quand il se détourne du microphone ou quand il oublie de le mettre en position de marche. Ne pas frapper le microphone du doigt pour s'assurer qu'il fonctionne ; le bruit ainsi provoqué dans les écouteurs est douloureux.

– Ralentir les orateurs qui parlent (ou lisent) trop vite.

– Déconseiller aux orateurs de garder leur casque et d'écouter l'interprétation tout en parlant. Une telle démarche conduit à une interprétation au rythme saccadé, peu naturelle et peu agréable à écouter.

– Informer les interprètes de tout changement dans l'ordre des orateurs afin qu'ils puissent s'organiser en conséquence (les interventions sont souvent réparties entre les membres de l'équipe à l'avance afin de favoriser une préparation plus approfondie).

– Veiller à ce que les temps de parole soient respectés pour éviter des dépassements d'horaires excessifs.

## Microtraumatismes répétés

Le 15 juin 1992

Cette lettre a pour but de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des membres de l'AILVC pour obtenir des renseignements sur les microtraumatismes répétés répandus parmi les interprètes. Des renseignements supplémentaires seront fournis par le Comité ad hoc sur la santé et la sécurité des interprètes dans le cadre de la conférence de l'AILVC en 1992. Les membres qui désirent recevoir de l'aide et plus de détails sont priés de communiquer avec l'AILVC.

## Microtraumatismes répétés

### Définition :

Les microtraumatismes répétés englobent toute une série de lésions qui sont le résultat de la répétition d'une tâche physique, sans récupération ni repos adéquats à des intervalles réguliers. Selon les représentants du Federal Safety and Labor des États-Unis, ces traumatismes seront les risques professionnels les plus courants des années 90 et ils devraient représenter la moitié de toutes les maladies professionnelles des dix prochaines années (le National Technical Institute for the Deaf, 1991). Ils touchent les employés d'une grande catégorie d'emplois, dont les clavistes, les musiciens, les monteurs, les employés des postes, les soudeurs, les électriciens, les techniciens dentaires, les tailleurs de verre, les menuisiers et les interprètes en langage visuel.

On compte au moins dix états inflammatoires liés aux microtraumatismes répétés (aussi appelés syndromes de la surutilisation), dont les lésions musculaires, les tendinites, les téno-synovites, le syndrome de la traversée thoracobrachiale et le syndrome du canal carpien. Les personnes atteintes peuvent souffrir de douleurs, de pertes soudaines de coordination des mains, de changements perceptibles de force dans les mains, d'engourdissements, d'enflures, de picotements ou de sensations de brûlures et d'hypersensibilité au toucher.

La gravité de la lésion peut être caractérisée par l'intensité et la durée de la douleur ressentie. Par exemple, la douleur ne peut être présente que pendant ou après l'accomplissement d'une tâche répétitive, ou bien se déclarer pendant l'exécution de cette tâche et se prolonger le reste de la journée. Dans le cas le plus grave, la douleur est permanente et les activités journalières sont considérablement restreintes. Chaque stade de douleur décrit ici a été signalé par des interprètes aux États-Unis et au Canada.

En 1984, W.E. Stone a publié une documentation sur la progression de telles lésions, de la légère gêne à l'invalidité. Dans son article sur les syndromes de la surutilisation, il propose la classification suivante des douleurs associées aux lésions, avec quelques recommandations :

1<sup>er</sup> stade : La douleur est présente uniquement pendant l'accomplissement des tâches; les activités journalières sont exécutées normalement et aucun symptôme n'est évident.

2<sup>e</sup> stade : La douleur se prolonge après l'accomplissement des tâches, mais se calme pendant la soirée; les activités journalières sont accomplies sans trop de difficulté. La sensibilité est moyenne.

\* La modification des tâches pourrait permettre aux personnes atteintes au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> stade de continuer à travailler.

3<sup>e</sup> stade : La douleur se prolonge toute la soirée, disparaît le lendemain au réveil mais se déclare à nouveau au moment de l'accomplissement des tâches. Les symptômes sont évidents.

\* Les personnes atteintes au 3<sup>e</sup> stade ont besoin de congés selon le temps de récupération nécessaire et la modification des tâches.

4<sup>e</sup> stade : La douleur est présente au réveil, durant l'accomplissement des tâches et le soir; les activités journalières sont considérablement restreintes.

\* Les personnes atteintes de ce genre de lésion reprennent rarement les mêmes tâches, sauf si elles ont droit à une période de récupération de plusieurs mois.

5<sup>e</sup> stade : La douleur est continue; les activités journalières sont extrêmement restreintes.

\* Les personnes atteintes au 5<sup>e</sup> stade reprennent rarement le même travail et peuvent être orientées vers la réadaptation professionnelle.

## Traitement des microtraumatismes répétés

Le traitement dépend de la nature de la lésion subie mais, en général, il commence avec l'arrêt de la tâche responsable des lésions. Le traitement peut comprendre l'immobilisation de la zone atteinte par des éclisses et autres appareils, des compléments nutritifs, des médicaments anti-inflammatoires, la physiothérapie, la chiropractie, les massages, l'acupuncture et la chirurgie.

La modification du travail peut nécessiter la restructuration des tâches pour inclure des périodes de repos assez régulières, des fonctions plus variées et la redéfinition du travail.

Au Canada, les demandes de certains interprètes ont été accordées par leurs régimes d'assurances soins médicaux personnels ou la commission des accidents du travail de leur province, mais il existe des incohérences incroyables parmi les commissions des accidents du travail provinciales en ce qui concerne la reconnaissance des lésions découlant de cette profession.

Ces lésions sont physiquement et moralement gênantes pour la personne atteinte et coûteuses pour l'employé et son employeur. Dans une enquête officieuse menée par l'AILVC, 33 % des interprètes ont avoué être atteints de microtraumatismes répétés. Dans la seule région de Toronto-London, en Ontario, plus de 20 interprètes en sont atteints.

Au National Technical Institute for the Deaf (NTID) à Rochester, dans l'État de New-York, plus de 60 % de son personnel d'interprétation a déjà pris un congé d'invalidité et c'est pourquoi on y a considérablement adapté le programme des interprètes pour réduire la fréquence des lésions. Le NTID a aussi mis en pratique une règle stipulant que les interprètes employés à plein temps ne doivent pas interpréter plus de 20 à 22 heures par semaine pour le NTID, les autres heures étant destinées à la préparation des cours. Les travaux d'interprétation d'une heure et demi ou plus sont accomplis par deux interprètes. Par ailleurs, ils ne doivent pas interpréter pendant plus de trois séances par jour.

## Recommandations

\* Nous conseillons aux interprètes éventuels de se renseigner sérieusement sur ces lésions courantes et de commencer un programme de prévention d'étirements et de mise en condition pendant l'apprentissage du langage visuel américain.

\* Les cours de formation pour interprètes ont besoin d'inclure dans leur programme des renseignements à jour sur les microtraumatismes répétés ainsi que sur les méthodes de prévention. Les élèves doivent être surveillés en permanence pour détecter les postures, les positions du langage gestuel et du repos ainsi que les postures d'épellation digitale qui pourraient entraîner des lésions. De même, pendant le stage des étudiants, on doit souligner l'importance de la préparation et du travail en équipe.

\* Il faut toujours faire des exercices d'échauffement avant et des exercices de détente après l'interprétation.

\* Les interprétations d'une heure et demi devraient toujours être faites en équipe. Il est recommandé de ne pas interpréter pendant plus de 20 à 30 minutes et de prendre de brèves périodes de repos (minimum cinq minutes) toutes les demi-heures.

\* Il est recommandé d'améliorer le vocabulaire visuel et les stratégies d'interprétation pour réduire le nombre d'épellations digitales.

Si vous êtes atteint de lésions, la meilleure chose à faire est de demander de l'aide médicale. Refuser de voir le problème ne le résoudra pas. Il est important que vous consultiez des spécialistes en lésions, comme ceux du centre for Human Performance and Health Promotion de l'hôpital MacMaster-Chedoke à Hamilton, en Ontario. Des régimes d'assurance-maladie pour des soins apportés hors-province peuvent couvrir les examens effectués à l'hôpital si vous fournissez une demande de votre médecin de famille.

### Conclusion

Les microtraumatismes répétés sont courants parmi les interprètes en langage visuel et ils sont fréquemment le résultat de conditions de travail qui excèdent les capacités physiques du corps. Étant donné que la fréquence des microtraumatismes répétés peut atteindre 60 à 70 % des membres de la profession, l'AILVC est très inquiète. Il existe une tendance, parmi les interprètes atteints, à cacher l'ampleur de leurs lésions par peur de perdre leur emploi et une ignorance du public quant à cette maladie (Association pour la prévention des accidents industriels, 1992). Les enquêtes faites par des étudiants sur les personnes ayant suivi avec succès un cours de formation d'interprète dans certaines écoles révèlent un taux de 90 % de personnes atteintes de lésions.

Les interprètes, les employeurs, les organismes de soins de santé, les programmes de formation en interprétation, les agences d'assurance et les associations professionnelles ont tous un rôle à jouer pour définir les problèmes liés aux microtraumatismes répétés. Ils ont aussi le devoir d'aider à réduire la fréquence de ces lésions.

Les travailleurs atteints de lésions ont besoin d'aide et de traitement et les personnes concernées ont besoin d'information. La prévention peut jouer un rôle capital dans la réduction de la fréquence des microtraumatismes parmi les interprètes en langage visuel.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

AILVC  
205, 2435 Holly Lane  
Ottawa (Ontario)  
K1V 7P2



## Bibliographie

COHN, L. *Orthopedics*, «Overuse Syndromes of the Upper Extremity in Interpreter for the Deaf» (Department of Student Health and Physical Education, California State University, Northridge), décembre 1989, vol. 12, n° 12

MEALS, R. et al. *The Journal of Hand Surgery*, «Functional demands and consequences of manual communication, septembre 1988, vol. 13A, n° 5

LE NATIONAL TECHNICAL INSTITUTE FOR THE DEAF. *Repetitive Motion Injury Retreat Notes*, 1989

PHALEN, George. *The Journal of Bone and Joint Surgery*, «The Carpal Tunnel Syndrome», 1966, vol. 48-A, n° 2

SANDERSON, Gary. *Student Workbook*, «Repetitive Motion Injury Satellite Teleclass», Johnson Community College, 1991

SANDERSON, Gary. *RID Publications*, «Overuse Syndrome among Sign Language Interpreters», 1987

STEDT, Joe. *American Annals of the Deaf*, «Carpal Tunnel Syndrome: The Risk to Educational Interpreters», juillet 1989, vol. 134, n° 2

STONE, W.E. *Australian Family Physician*, 13 (9):682, «Occupational repetitive strain injuries», 1984

***TRIBUNE LIBRE***

## ORGANISATEURS EN COLERE

Un cinéma de "La Ville", en collaboration avec l'association AIDeS locale, décide de projeter un film sur le sida, suivi d'un débat.

L'association des sourds de cette ville étant justement en phase d'informations près des sourds, il est jugé judicieux de faire traduire le film et le débat par des interprètes...

Ces interprètes, de leur côté, préparent la traduction : on leur a prêté la vidéo. Il s'agit de témoignages isolés et successifs de médecins, soignants, auxiliaires de vie, infirmières... Une personne à chaque fois sur l'écran en gros plan s'exprimant spontanément ... Des monologues... Pour les interprètes, les prises de relais n'apparaissent pas périlleuses. La prise en charge des interprètes se partage entre AIDeS et l'association locale des sourds.

Jusque-là, tout est pour le mieux dans un monde qu'on aurait vite qualifié de "meilleur".  
C'eût été trop beau!

Le cinéma réagit lorsque l'on annonce qu'il faudra éclairer l'interprète... avec un projecteur. La responsable se demande si la lumière du film ne suffirait pas...

La projection d'un film, vu par des professionnels, doit par définition se dérouler dans une salle obscure.

Le soucis des interprètes est d'être inévitablement bien placés et bien éclairés.

Incompatibilité de conception des métiers.

On essaie de négocier "un petit coin de lueur" en bout de l'écran, tandis que le cinéma propose que les sourds soient placés dans le hall, devant un écran télé où le film serait retransmis, traduit par les interprètes, avec la lumière nécessaire.

D'un côté, l'indignation :

Un film transmettant la solidarité, le respect, le partage, la tolérance va être projeté en deux dimensions simultanément : une salle de cinéma isolée et un hall d'accueil passager, un grand écran et une télé, des fauteuils capitonnés et des chaises en plastiques.

D'un autre côté des bonnes intentions :

Le privilège pour les sourds d'être pris en compte dans un local spécial, avec tous les interprètes qu'ils veulent, éviterait aux entendants d'être "tentés de regarder l'interprète, attirés par la Langue des Signes"... Ils pourraient néanmoins rejoindre la salle pour le débat.

Il n'est pas si loin que ça le temps où l'on cachait les signes, car *c'était pas joli*. Et maintenant, on prétexte que justement *c'est trop joli*, peut-être même plus joli que le reportage.

Pour se donner bonne conscience, la directrice propose d'organiser des projections spéciales pour les sourds, avec des interprètes, "le matin en semaine, quand on n'a pas besoin des salles".

Que les malchanceux qui travaillent demandent une autorisation d'absence pour aller au cinéma!

En fin de compte, la projection a bel et bien eu lieu dans la salle de cinéma, dans des conditions tout à fait raisonnables, tant pour le public (sourds et entendants) que pour les interprètes.

La directrice a même avoué "ne pas avoir été trop gênée par *ce qui se passait dans le coin*".

Et c'était la traduction qui *passait dans le coin* devant tous les spectateurs, qui n'ont exprimé aucune réticence face à la présence des interprètes bien éclairés !

B. GAUTIER

## TRAVAILLER LES YEUX DANS LES YEUX

J'aimerais vous faire part ici d'une expérience qui m'a amenée à me poser des questions sur le sens que prenait la traduction lors de vacations impliquant des conditions "inhabituelles".

Il s'agit de traductions pour *la télé*, où l'interprète doit traduire des interviews en fixant des yeux l'oeil de la caméra, sans détacher le regard pendant toute la traduction.

Si jusqu'alors, en regardant les émissions télévisées, côté spectateur, ce jeu de regards ne m'a jamais gênée, ni brouillé la compréhension du message traduit (en apparence), cela m'a particulièrement décontenancée lorsque j'ai moi-même dû affronter la caméra...

Il est très difficile de suivre scrupuleusement cette recommandation, qui oblige à traduire "côté narrateur", sans pouvoir passer convenablement aux "rôles".

Je n'avais jamais pris conscience auparavant du mouvement continu du regard que l'on pratique en LSF en regardant son interlocuteur, puis en se détachant pour passer *aux rôles*, ne serait-ce qu'une demi-seconde par-ci par-là.

C'est que même lorsque l'on se croit en *narrateur*, on évoque des personnes que l'on se prend *en rôle*. Sans en avoir forcément conscience.

Alors imaginez traduire une personne qui parle d'elle-même, de son travail, ou de sa famille, de ses idées ou de ses rencontres, de ses déplacements et de ses convictions, les yeux dans les yeux avec la caméra !

C'est bien simple: vous placez votre situation, vos personnages... mais comme vous n'avez pas le droit de regarder vos emplacements, vous avez l'impression de ne plus savoir où vous venez de "ranger" le patron par rapport à l'association...

DEROUTANT !!!

De plus, alors que l'on nous a toujours appris à dire "je" en même temps que la personne qui s'exprime, si l'on fixe l'oeil de la caméra, et qu'on pointe on ne sait plus où, on a l'impression de parler de ce "je" à la troisième personne.

Dorénavant, je vais m'efforcer de porter plus d'attention aux expressions en LSF, des sourds interviewés ou des interprètes à la télé. Je suppose que l'on observe tous les mêmes consignes dans de telles situations. Il me semble que ce regard permanent est quasi-incompatible avec le sens que l'on doit donner.

J'ai néanmoins fait tout mon possible pour jouer le jeu. D'ailleurs, je ne suis pas du tout sûre que ce soucis d'interprète pollue tant que ça la compréhension. Je n'ai jamais entendu de remarques allant dans ce sens.

C'est sans doute seulement une contrainte exceptionnelle que l'on ne cotoie pas quotidiennement, et qui donne à méditer.

A ce propos, je serais fort intéressée pour savoir si certains parmi vous ont ressenti une telle frustration en traduisant dans des situations similaires, et si côté spectateurs l'on ressent la différence entre un discours qui ne quitte pas des yeux l'écran, et un autre qui traduit "normalement".

Béatrice GAUTIER



LE PRESENTATEUR DU JOURNAL TELEVISE POUR LES  
SOURDS MUETS

# Nacer Ouari a été assassiné

*Il est le sixième journaliste de la télévision à être victime d'un attentat.*



**N**ASSER OUARI, collaborateur à la télévision nationale est le vingt-septième journaliste algérien assassiné depuis mai 1993. Il a été victime d'un attentat hier matin au moment où il sortait de son domicile à Sidi Moussa. Le défunt occupait la fonction de chef de département à Aswak El-Fellah. Né le 12 janvier 1957, la victime était un des rares spécialistes de

MAHFOUD BELKACEM

la langue des signes. Il apparaissait chaque jeudi à la fin du dernier J.T. Il était très connu des téléspectateurs. Nasser Ouari était marié et père de quatre enfants. Il avait fait l'an dernier un pèlerinage à La Mecque et s'apprêtait à faire une Omra le 20 février prochain. Il

est le sixième journaliste de la télévision algérienne à être victime d'un attentat. Depuis le début de la violence terroriste en Algérie, il y a déjà trois ans la corporation journalistique dont la télévision nationale a payé un lourd tribut dans son combat pour la liberté d'expression, sérieusement menacée aujourd'hui par les extrémistes.

M. E.

Malika HADJALI  
21, Rue BLONDEL  
75002 PARIS

Paris le 17 février 1995

***A tous les interprètes, utilisateurs d'interprètes, aux sympathisants d'Europe et du monde.***

*La solidarité et la conscience professionnelle font qu'AFILS a le devoir de publier un article dénonciateur et d'hommage à Nacer Ouari lâchement assassiné.*

*Nacer Ouari eut l'ingénieuse idée, voilà plus de six ans, de solliciter la R.T.A. (Radio Télévision Algérienne, seule et unique chaîne), à penser aux milliers de sourds algériens laissés pour compte.*

*Il s'était porté volontaire pour y intervenir personnellement. Nacer Ouari avait grandi dans un quartier à majorité de sourds et c'est ainsi que dès son jeune âge, il "apprivoisa" la langue des signes pour en faire ensuite bénéficier la communauté sourde en interprétant le journal télévisé une fois par semaine.*

*Tout au long de ces années, Nacer Ouari n'avait cessé de s'améliorer en tenant compte des avis et revendications des téléspectateurs sourds.*

*Des milliers de sourds auraient été coupés du monde s'il n'y avait pas eu cet homme fidèle au rendez-vous hebdomadaire.*

*Nacer Ouari n'est plus. Son crime fut de véhiculer l'actualité, l'information voire le savoir, de surcroît dans une toute autre langue que celle du Coran.*

*Le seul réseau accessible aux sourds de ce pays, à l'information politique, sociale, culturelle, sportive et scientifique algérienne et internationale leur est désormais supprimé. Les mains qui renseignaient les sourds se décomposent sous terre.*

*Nacer Ouari a payé de sa vie son intelligence, sa grandeur d'âme, son altruisme et sa générosité.*

*Les sourds algériens connaissent d'ores et déjà la portée, la gravité et l'ampleur de cet acte inqualifiable : c'est le retour indéniable vers l'ignorance. Le petit écran d'où jaillissait la lumière de la compréhension s'est éteint.*

*stagiaire interprète  
adhérent à AFILS -*





***LA PAGE DETENTE***

## UN PEU DE CULTURE ???

### "ET LA PAROLE FUT" ( Ou l'histoire d'Alexandre Graham BELL)

Film en noir et blanc, disponible en k7 video en VO, dans les FNAC

L'étonnante histoire de l'invention du téléphone par Graham Bell, orthophoniste pour sourds, dont la mère est sourde, ainsi que sa femme (qui parle, et lit merveilleusement sur les lèvres ! ).

On aperçoit le mode de communication de Bell avec un de ses élèves : un gant brodé avec les 26 lettres de l'alphabet qu'il pointe pour former des mots.

Pas très rapide, mais efficace !

Le plus surprenant est sa motivation pour créer et commercialiser le téléphone...

### "WALLACE ET GROMIT"

film pour enfants, en VO dans les salles de cinéma

Des mises en scène de figurines en pâte à modeler, d'un chien et de son maître. Des aventures ~~raca~~ burlesques pour ces deux héros peu bavards, dont les traits fort expressifs sont mis en valeur par l'animation en pâte à modeler, et dont les mimiques et gestes naturels sont à l'honneur.

Très visuel, peu de blabla pour un résultat vraiment génial...

Un bon exercice pour les interprètes qui manquent d'images en LSF et qui souhaitent trouver les expressions du visage appropriées à chaque sentiment ou état d'esprit !

### "ALICE AU PAYS DU LANGAGE" ( ou "pour comprendre la linguistique")

livre de Marina YAGUELLO, Editions du Seuil, 1981

Pour ceux qui recherchent quelques éléments de base en sciences du langage.

Ouvrage très accessible, où les notions fondamentales sont clairement expliquées, et illustrées avec des exemples concrets, et souvent humoristiques.

B. GAUTIER

## LES 26 COMMANDEMENTS DE L'INTERPRETE

**A**dhérent tous les ans je serai  
**B**oules à mâcher au travail je m'abstiendrai  
**C**arte professionnelle j'obtiendrai  
**D**éontologie point à point je suivrai  
**E**mployeur, mon métier je t'expliquerai  
**F**idèle lecteur du journal je resterai  
**G**alères à mes collègues je confierai  
**H**âtives préparations j'éviterai  
**I**ntégrité du discours je restituerai  
**J**argon familial jamais je n'emploierai  
**K**iwis dès le matin je mangerai  
**L**SF toujours je perfectionnerai  
**M**ontre en main tous les jours je traduirai  
**N**oir pour mes vêtements souvent je choisirai  
**O**ccasions d'arroser jamais je n'oublierai  
**P**ropre sur moi toujours je me présenterai  
**Q**uidam pour les clients je demeurerai  
**R**éunions de ma région je ne manquerai  
**S**ecret professionnel jamais je ne trahirai  
**T**echniques de traduction j'approfondirai  
**U**ltra investi(e) je deviendrai  
**V**ariété des domaines je travaillerai  
**W**-C pendant les pauses j'investirai  
**X**antia en fin de carrière j'achèterai  
**Y**oga des cours je prendrai ... ( et ainsi )  
**Z**en je resterai.

Béatrice TRICHARD

# **BON DE COLERE**

**EN CAS DE CRISE, FROISSER VIOLEMMENT  
PUIS JETER RAGEUSEMENT  
DANS UN COIN**

**PAS D'UTILISATION PROLONGEE SANS AVIS  
PSYCHIATRIQUE**

**IL N'EST PAS INTERDIT, ET C'EST MEME CONSEILLE**

**DE FAIRE NOTRE PUBLICITE**

-----

# **BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

CI-JOINT REGLEMENT DE..... FRANCS A L'ORDRE

DE L'A.F.I.L.S. BOURGOGNE

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR SIX NUMEROS PAR AN

- 100.00 FRS POUR LES MEMBRES A.F.I.L.S.

- 130.00 FRS POUR LES NON MEMBRES.

**A.F.I.L.S. BOURGOGNE**

**RUE DE BEAUNE**

**21700 MEUILLEY**